

Séance du mardi 13 avril 2021

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 08/04/21

Présents : 11

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Daniëlle LACOMBE, Thierry RIEU, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Secrétaire de séance :

Georgette TOUZY

Représentés : Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Cecile ROQUESALANE

Absents :

Objet: EP sous la mairie - 2021_028

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total HT de l'opération s'élève à 1929.92 €.

En application de la délibération du comité syndical, en date du 7 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acception par la commune du versement d'un fonds de concours égal à 50% du montant HT de l'opération soit :

- 1 versement au décompte des travaux,

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de la contribution de la commune en application des règles du syndicat.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide :

- De donner son accord du les dispositions techniques et financières du projet,
- D'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2021 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 19/04/2021
et publication ou notification du 20/04/2021

Le Maire,
A. DUJOLS

